



ProÉcole du Val-des-Lacs

1420, boulevard des Ruisseaux
Mont-Laurier (Québec) J9L 0H6
Tél. : (819) 623-3137



Procès-verbal

Conseil d'établissement

Séance ordinaire du 11 septembre 2024

Lieu : École St-Jean-L'évangéliste

Heure : 19 h

Local du gymnase à l'école Saint-Jean l'Évangéliste

Présences :

Poste	Nom	Présence	Groupe
1-	Sandra Trudel	x	Parent
2-	Christian Bruneau	x	Parent
3-	Izabelle Gauthier	x	Parent
4-	Jessica Labelle	x	Parent
5-	Josianne St-Jean	x	Parent
6-	Émilie Bélanger	x	Parent
	Tania Paradis	x	Enseignante
	Roxane Falardeau	x	Enseignante
	Isabelle Marcotte	x	Service de garde
	Chantal Houle	x	Professionnelle
	Tania Paradis	x	OPP
	Dominique Talbot	x	Employée de soutien
			Secrétaire
Est également à la table du conseil :			
	Julie Pelletier	x	Direction d'école

1- *Présence et quorum*

La directrice, Julie Pelletier, ouvre la séance à h 19h00 , après avoir constaté que tous les membres ont reçu leur convocation dans les délais prévus et qu'il y a quorum.

2- *Question du public*

3- *Adoption de l'ordre du jour*

007-CE
2024-
2025
001

CONSIDÉRANT que Mme Julie Pelletier, directrice, en collaboration avec la présidente Jessica Labelle Boucher a élaboré un projet d'ordre du jour pour la séance ordinaire du 11 septembre 2024 ;

CONSIDÉRANT que ce projet d'ordre du jour a été préalablement communiqué aux membres du conseil d'établissement de l'école du Val-des-Lacs ;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition Sandra Trudel il est résolu à l'unanimité ;

D'ADOPTER, l'ordre du jour de la séance ordinaire du 11 septembre 2024.

4

Adoption du procès-verbal de la réunion ordinaire du 19 juin 2024

007-CE
2024-
2025
002

CONSIDÉRANT que conformément à l'article 69 de la *Loi sur l'instruction publique*, les membres du conseil d'établissement ont reçu une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 19 juin 2024, plus de quarante-huit (48) heures avant la tenue de la présente réunion ;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Tania Paradis, il est résolu à l'unanimité ;

D'ADOPTER, le procès-verbal de la séance ordinaire du 19 juin 2024.

5- *Suivis au procès-verbal*

Julie reprend les points du procès-verbal du 19 juin 2024.

Les photos seront le 25 à Val-Limoges et le 26 septembre à St-Jean.

Julie mentionne que le budget a été augmenté.

La ville de Mont-Laurier a fait un don d'une glissade à Val-Limoges.

6- *Choix de la présidence et de la vice-présidence*

CONSIDÉRANT que Jessica explique ce qu'implique le rôle de la présidence du CÉ, de se rencontrer avec la directrice pour préparer l'ordre du jour des CÉ ; de corriger les procès-verbaux et de relever les modifications à apporter avant diffusion aux membres ; recevoir la correspondance ;

007-CE
2024-
2025
003

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Isabelle Marcotte d'élire, il est résolu à l'unanimité ;

D'ADOPTER, les nominations de Jessica Labelle comme présidente et d'Isabelle Gauthier comme vice-présidente.

7- *Nomination des représentants de la communauté*

Pas de membre à la communauté.

8- *Travaux du conseil*

a) Calendrier des rencontres

IL est déposé sur le Teams dans le cahier de Régie interne du conseil d'établissement.

b) Règle de régie interne

007 CÉ
2025-
2026
004

CONSIDÉRANT que Julie Pelletier changera la règle de régie interne à 12 membres au lieu de 11, puisque nous avons 6 parents au CÉ cette année au lieu de 5 ;

CONSIDÉRANT que Julie présente les trois types de séances du CÉ, soit :

- Ordinaire, 48 h avant la rencontre ;
- Extraordinaire, 12 h avant la rencontre ;
- Ajournement, quand il n'y pas quorum ;
- Séance publique ;
- Huit clos pour étudier un sujet qui pourrait causer un préjudice à quelqu'un ;
- Séance privée, de travail où il n'y a pas de décision de prise ;

CONSIDÉRANT -*que la date de la première séance de la nouvelle année scolaire est décidée l'année d'avant ;

CONSIDÉRANT qu'on a élu un parent au comité de parents ;

CONSIDÉRANT que Julie propose le calendrier des rencontres, soit :

16 octobre 2024, 18 h 30
18 décembre 2024, 18 h 30 à Val-Limoges
19 février 2025, 18 h 30
19 mars 2025, 18 h 30
21 mai 2025, 18 h 30
18 juin 2025 18 h

CONSIDÉRANT que pour le mode de rencontre, on privilégie en présentiel, mais si une tempête est annoncée on peut le faire en virtuel, et une autre forme peut se faire en hybride.

CONSIDÉRANT que le souper, à la fin de l'année scolaire, peut se faire à la dernière rencontre ;

CONSIDÉRANT qu'après deux absences consécutives du membre représentant un parent, la directrice peut rappeler l'engagement au CÉ à la personne, après trois absences, il est suggéré de démissionner ; Julie enlève le membre de la communauté à cette règle, car il n'est pas comptabilisé dans le quorum, alors que les parents qui sont sur les six premiers sièges, sont comptés dans le quorum pour les rencontres et ont le droit de vote ;

CONSIDÉRANT qu'un membre qui s'absente ne peut avoir de substitut ; Ne peut pas participer aux délibérations et c'est la même chose pour les enseignantes ;

CONSIDÉRANT que la fonction de président est expliquée dans le règlement, en l'absence de la présidente, c'est la vice-présidente qui assume la tâche ;

CONSIDÉRANT que les votes peuvent se faire à main levée, ou sur demande de la présidente cela pourrait se faire en vote secret pour des sujets plus sensible ;

CONSIDÉRANT que les membres sont convoqués par courriel ; qu'il est important de confirmer sa présence pour atteindre le quorum obligatoire à chaque séance ;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Josianne St-Jean, il est résolu à l'unanimité ;

D'ADOPTER, les règles de régie interne.

c) Budget annuel du fonctionnement du conseil

007 CÉ
2024-
2025
005

CONSIDÉRANT que le budget du CÉ est de **A VENIR** \$. On peut payer les frais de déplacement, les frais de garde, le repas-de fin d'année ;

CONSIDÉRANT que les frais de gardiennage, reliés aux séances du CÉ, sont établis aux coûts de 15 \$ de l'heure, nous privilégions le regroupement des enfants à l'école où nous paierions le salaire d'une éducatrice à son taux horaire ;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition _de Josiane St-Jean, il est résolu à l'unanimité ;

D'ADOPTER, le budget annuel de fonctionnement du conseil.

d) Formation obligatoire et document de référence (Teams)

Des vidéos seront à visionner durant l'année et chaque membre les compilera sur le formulaire remis. Le document original avec signature sera envoyé à la directrice générale du centre de services.

e) Documents d'information du CÉ (planification des dossiers)

Les documents seront déposés sur le TEAMS pour chaque séance et devront être consultés à l'avance par chaque membre.

9-

Points de la direction

a) Organisation scolaire, 4^e hypothèse

Présentation faite par Julie à l'assemblée des parents.

b) Présentation et suivi du projet éducatif

Présentation faite par Julie à l'assemblée des parents.

Le document est sur le groupe Teams.

10-

Nouvelles des enseignantes

Roxane Falardeau, enseignante à Val-Limoges,

Il y a eu une belle activité d'école.

007 CÉ
2024-
2025
010

CONSIDÉRANT QUE L'équipe a décidé de vendre des cartes-repas pour enfants de Boston Pizza et il y aura un souper pizza le 8 avril, pour financer les activités de fin d'année.

EN CONSÉQUENCE, sur proposition d'Isabelle Marcotte, il est résolu à l'unanimité ;

D'ADOPTER, la campagne de financement, vente de cartes-repas et souper pizza.

Tania Paradis, pour St-Jean,

Nous avons eu un bel accueil.

Un spectacle de Noël sera présenté le 12 décembre 2024

11-

Nouvelles du service de garde

Présentation des éducatrices et des groupes.

Nouveau montant pour les pédagogiques et journée régulière (règle de fonctionnement)

Des parents mentionnent la difficulté de bien comprendre le fonctionnement de la rentrée progressive et des journées pédagogiques pour les nouveaux parents. Un feuillet sera fait et remis pour la prochaine rentrée scolaire.

12- *Nouvelles du personnel de soutien*

Pas de nouvelle.

13- *Nouvelles du représentant de la communauté*

Pas de nouvelle.

14- *Nouvelles de l'O.P.P*

Il y aura une rencontre pour les nouveaux membres

15- *Nouvelles du comité de parents*

Pas de nouvelle.

16- *Levée de la séance*

007-CE
2024-
2025
007

CONSIDÉRANT que l'ordre du jour est épuisé ;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Christian Bruneau, il est résolu à l'unanimité de lever l'assemblée de la séance ordinaire à 21 h 15.

Respect

Collaboration

Bien-être

Julie Pelletier, directrice

, présidente